DocuSign Envelope ID: ED1556A1-E8C0-4A0F-8A2F-A6E34E940C7F

bakertilly

"Comptes certifiés conformes"

DocuSigned by:
Emmanuel DUFOUR
0B5C4FAF31784F7...

SARL ABB RENNES

Commercialisation d'articles de puériculture

ZAC de l'Auge de Pierre

35760 SAINT-GREGOIRE

Siret : 52246126800024

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL ABB RENNES

Etats Financiers
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	517	517		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	21 544		21 544	21 544
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 723	16 723		
Autres immobilisations corporelles	112 662	79 641	33 021	42 938
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	41 710		41 710	40 690
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**193 156**	**96 881**	**96 275**	**105 172**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	265 194		265 194	245 872
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 335		11 335	8 791
Autres créances	54 210		54 210	60 332
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	108 316		108 316	168 096
Charges constatées d'avance (3)	36 327		36 327	37 835
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**475 381**		**475 381**	**520 926**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**668 537**	**96 881**	**571 656**	**626 098**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL ABB RENNES

Etats Financiers
Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	105 350	18 284
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**143 550**	**87 066**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**303 900**	**160 350**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	39 514	24 100
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 740	12 762
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 132	170 295
Dettes fiscales et sociales	59 466	64 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 903	194 533
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**267 756**	**465 748**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**571 656**	**626 098**
(1) Dont à plus d'un an (a)		104 249
(1) Dont à moins d'un an (a)	260 016	348 738
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Pour rappel, un jugement rendu le 4 janvier 2017 par le Tribunal de commerce de Rennes a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société ABB RENNES.

Le 10 août 2018, le Tribunal de Commerce de Rennes a rendu un jugement arrêtant le plan de redressement judiciaire de la société. La durée de celui-ci est fixée à 10 ans et le montant du passif s'élève à 214 022.18 €.

Le 11 novembre 2022, la SARL ABB Rennes a procédé au remboursement anticipé du plan de redressement arrêté par jugement le 10 août 2018. Cela clôturant ainsi la procédure de redressement judiciaire à cette date.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABB RENNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 571 656 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 550 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	517			517
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 544			21 544
Immobilisations incorporelles	**22 061**			**22 061**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	16 723			16 723
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	104 735			104 735
- Matériel de transport	1 442			1 442
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 691		1 207	6 485
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**130 592**		**1 207**	**129 385**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	40 690	1 020		41 710
Immobilisations financières	**40 690**	**1 020**		**41 710**
ACTIF IMMOBILISE	**193 343**	**1 020**	**1 207**	**193 156**

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution		20,00
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	21 544
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**21 544**

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée ne font pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par exercice. Pour les besoins des tests de dépréciation, les fonds commerciaux sont affectés aux groupes d'actifs auxquels ils appartiennent. La valeur nette comptable du groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue a des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.
La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisée attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, au fonds commercial puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Le fonds commercial est affecté au groupe d'actif correspondant à l'activité de l'entité dans son ensemble.

Le test de dépréciation effectué conclut qu'aucune dépréciation ne s'avère nécessaire.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	517			517
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**517**			**517**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 723			16 723
- Installations générales, agencements aménagements divers	64 999	8 223		73 222
- Matériel de transport	1 442			1 442
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 490	1 694	1 207	4 977
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**87 654**	**9 917**	**1 207**	**96 364**
ACTIF IMMOBILISE	**88 171**	**9 917**	**1 207**	**96 881**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 143 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	41 710		41 710
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 335	11 335	
Autres	54 210	54 210	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 327	36 327	
Total	**143 581**	**101 871**	**41 710**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 104
Total	**1 104**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 260 016 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 132	155 132		
Dettes fiscales et sociales	59 466	59 466		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 418	45 418		
Produits constatés d'avance				
Total	**260 016**	**260 016**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	38 774			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 38 774 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	27 086
Associés - intérêts courus	740
Dettes provis. pr congés à payer	2 423
Charges sociales s/congés à payer	292
Charges sociales - charges à payer	11 624
Etat - autres charges à payer	7 780
Taxe d apprentissage cap	86
Formation continue cap	255
Total	**50 286**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	36 327		
Total	**36 327**		

DocuSign Envelope ID: ED1556A1-E8C0-4A0F-8A2F-A6E34E940C7F

ABB RENNES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : ZAC de l'Auge de Pierre - 35760 SAINT GREGOIRE
522 461 268 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 **s'élevant à 143 549,68 euros en totalité au crédit du compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 248 899,94 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 05 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Emmanuel DUFOUR
0B5C4FAF31784F7...